

15.01.2008 – 10:45 Uhr

Migrol et myclimate lancent une collaboration en vue de promouvoir la protection du climat

Zürich (ots) -

Migrol et myclimate lancent une collaboration en vue de promouvoir la protection du climat

La mobilité fait désormais partie intégrante de notre mode de vie. Or les émissions de gaz à effet de serre que cela engendre contribuent grandement au réchauffement climatique.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de clients à la protection du climat, Migrol SA est la première compagnie pétrolière de Suisse à lancer, en collaboration avec «myclimate», une initiative - comme premier pas sur cette voie - visant la compensation partielle des émissions de CO₂ à l'achat de carburant dans les stations-service.

Du 14 au 27 janvier 2008, tous les clients qui se rendront dans les stations-service Migrol avec personnel seront rendus spécialement attentifs à la possibilité de contribuer à la protection du climat. Renonçant au rabais et faisant ainsi une contribution de 3 centimes par litre d'essence ou de diesel, chaque cliente ou client pourra compenser environ 25% des gaz à effet de serre émis lors du trajet avec le plein effectué.

myclimate est une organisation suisse à but non lucratif qui collabore déjà avec d'autres entreprises de la communauté Migros. L'argent recueilli lors de cette activité sera investi dans un projet de protection du climat à Malavalli en Inde. Grâce aux compensations climatiques, il est possible d'y produire de l'électricité et de la chaleur à partir de déchets agricoles au lieu du charbon. Les contributions en faveur du projet se basent sur les réductions effectives des émissions régulièrement vérifiées par des organes de contrôles indépendants

Outre Migrol, myclimate - The Climate Protection Partnership - compte parmi ses clients des grandes, moyennes et petites entreprises, l'administration publique, des organisations à but non lucratif, des organisateurs d'événements, ainsi que Migros et Hotelplan.

Avec le billet myclimate, les particuliers ont la possibilité de compenser l'impact de leur voyage en avion sur le climat. Par ailleurs, myclimate oeuvre à la promotion d'un dialogue public sur la protection du climat et s'engage pour une réduction des gaz à effet de serre à la source.

Pour les entreprises, myclimate propose des manifestations, des déplacements aériens d'affaires ou des produits écocompensés. Pour les firmes et les offices publics ayant un objectif contraignant de réduction des émissions, myclimate offre des certificats d'un haut niveau de qualité, ainsi que des expertises dans le commerce international des certificats d'émission.

Fondée en 2005, myclimate est issue du fusionnement de la spin-off de l'EPF myclimate et de l'initiative privée CLiPP, actives dans le domaine de la protection du climat depuis 2002. L'organisation est composée d'une fondation et d'une association, toutes deux d'utilité publique et exemptes d'impôts. myclimate est présente en Suisse, en Autriche, en Norvège, au Canada et aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, voir www.myclimate.org.

Zurich, le 15 janvier 2008

Contact:

Contact presse:

Migrol SA

Daniel Hofer

Badenerstrasse 569

8048 Zürich

Tél: 044 495 1291

Fax: 044 495 1337

danielhofer@migrol.ch

myclimate

René Estermann

Technoparkstrasse 1

8005 Zurich

Tél: 044 633 77 50

Fax: 044 633 15 85

rene.estermann@myclimate.org

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100552739> abgerufen werden.